

Bruit, santé auditive et qualité de vie au travail

Vague 9

Enquête auprès des actifs exerçant une
activité professionnelle
Edition 2025

Octobre 2025





Sommaire

- ✧ **La méthodologie**
- ✧ **Les résultats de l'étude**
 - A. Les nuisances sonores au travail**
 - B. La santé et les risques psychosociaux**
 - C. Le handicap au travail**
 - D. Focus**
- ✧ **L'analyse**

La méthodologie

La méthodologie

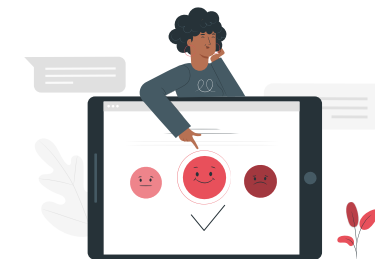
Etude réalisée par l'Ifop pour l'association Journée Nationale de l'audition



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1528 personnes**, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus.



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.



Les interviews ont été réalisées par **questionnaire auto-administré en ligne du 8 au 17 octobre 2025**.

Note de lecture

XX% Ecarts significativement (au seuil de 95%) supérieurs à la moyenne

XX% Ecarts significativement (au seuil de 95%) inférieurs à la moyenne



Rappels

2024 : L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1005** personnes, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas par questionnaire auto-administré en ligne du 11 au 17 septembre 2024.

2023 : L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1103** personnes, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas par questionnaire auto-administré en ligne du 12 au 14 septembre 2023.

2022 : L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1118** personnes, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas par questionnaire auto-administré en ligne du 13 au 16 septembre 2022.

2021 : L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1663** personnes, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas par questionnaire auto-administré en ligne du 16 au 20 septembre 2021.

2020 : L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1064** personnes, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas par questionnaire auto-administré en ligne du 11 au 14 septembre 2020.

2019 : L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1013** personnes, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas par questionnaire auto-administré en ligne du 17 au 18 septembre 2019.

2018 : L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1093** personnes, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas par questionnaire auto-administré en ligne du 14 au 19 septembre 2018.

2017 : L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **708** personnes, représentatif de la population française active occupée âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas par questionnaire auto-administré en ligne du 19 au 21 septembre 2017.

Les résultats



ASSOCIATION
NATIONALE DE
l'AUDITION

A.

Les nuisances sonores au travail

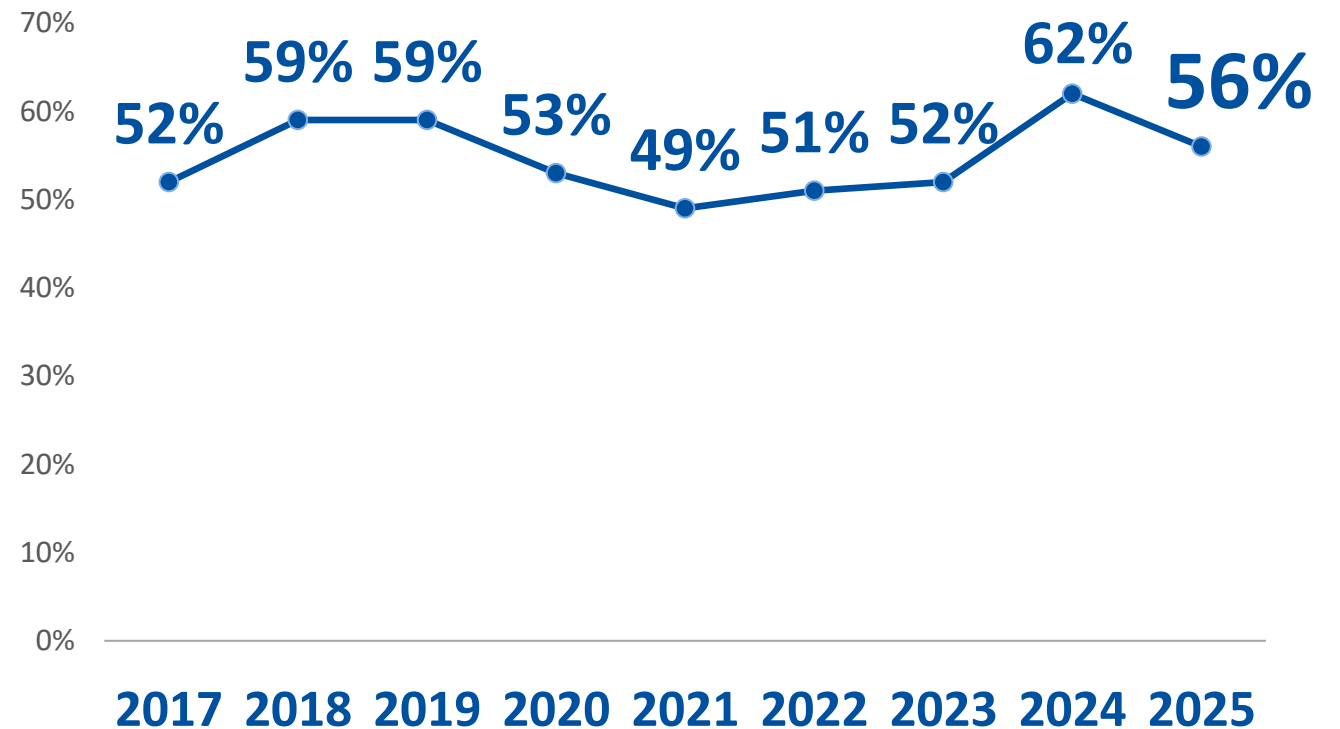
La perception d'une gêne causée par le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail

QUESTION : Etes-vous personnellement gêné(e) par le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ?

ENSEMBLE

(La totalité des actifs occupés)

« Plus d'un actif occupé sur deux se dit gêné par le bruit sur leur lieu de travail »





La perception d'une gêne causée par le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail

QUESTION : Etes-vous personnellement gêné(e) par le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ?

TOTAL OUI

Moyenne : **56%**

ÂGE DE L'INTERVIEWÉ(E)

Moins de 35 ans **56%**

35-49 ans **56%**

50 ans et plus **56%**

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Agriculture **56%**

Industrie **65%**

BTP-Construction **60%**

Commerce **53%**

Services **51%**

Administration **61%**

PRINCIPAL LIEU DE TRAVAIL

Le travail sur site **56%**

Le télétravail **59%**

Le travail hybride **56%**

PRINCIPAL MODE DE TRAVAIL

Bureau fermé individuel **42%**

Bureau fermé collectif **61%**

Open space avec un poste... **65%**

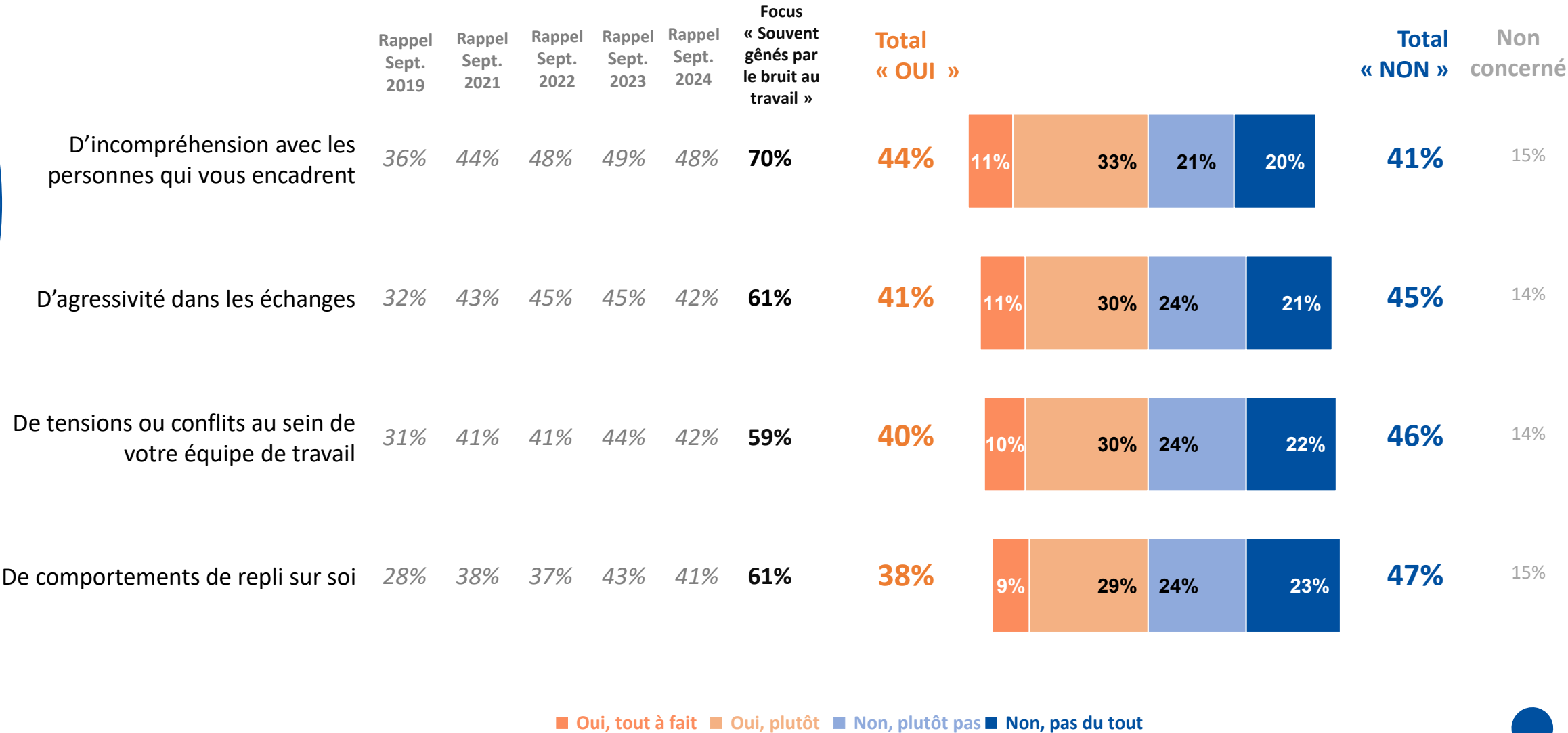
Open space en flex office **60%**

En atelier, sur un chantier... **66%**

En contact direct avec des... **51%**

L'impact des nuisances sonores sur différents aspects de sa vie professionnelle

QUESTION : Selon vous, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail peuvent-ils être à l'origine... ?

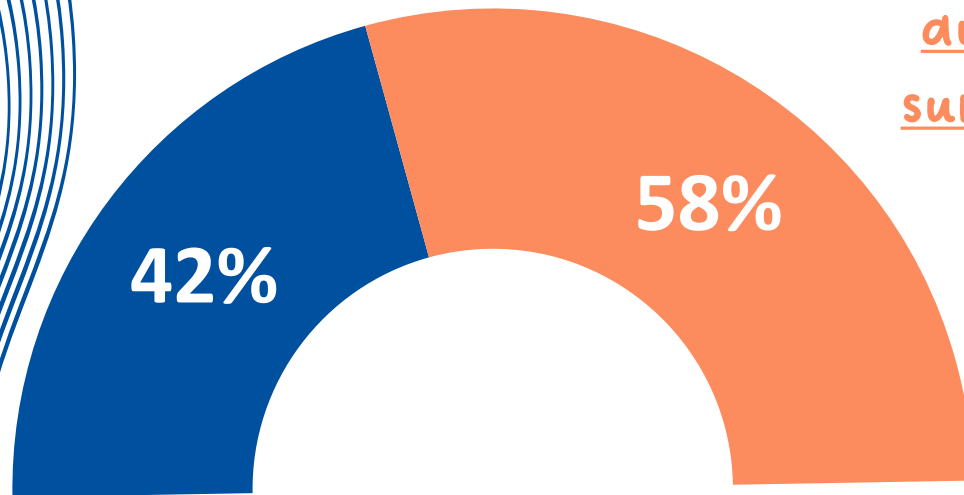


L'impact des nuisances sonores sur différents aspects de sa vie professionnelle

QUESTION : Selon vous, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail peuvent-ils être à l'origine... ?

58%

des actifs occupés subissent
au moins une répercussion
sur différents aspects de sa
vie professionnelle
en raison du bruit

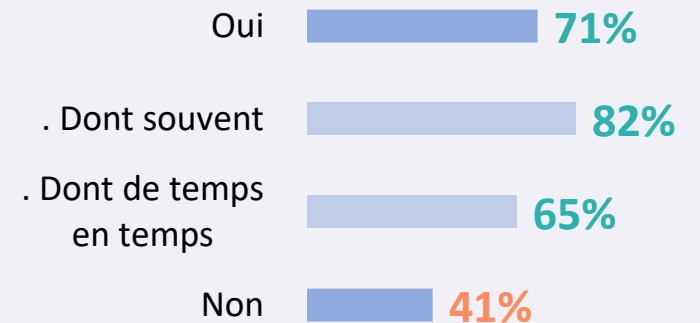


■ Aucune répercussion ou non concerné(e)

■ Au moins une répercussion

TOTAL AU MOINS UNE RÉPERCUSSION

PERCEPTION D'UNE GÊNE CAUSÉE PAR LES NUISANCES SONORES





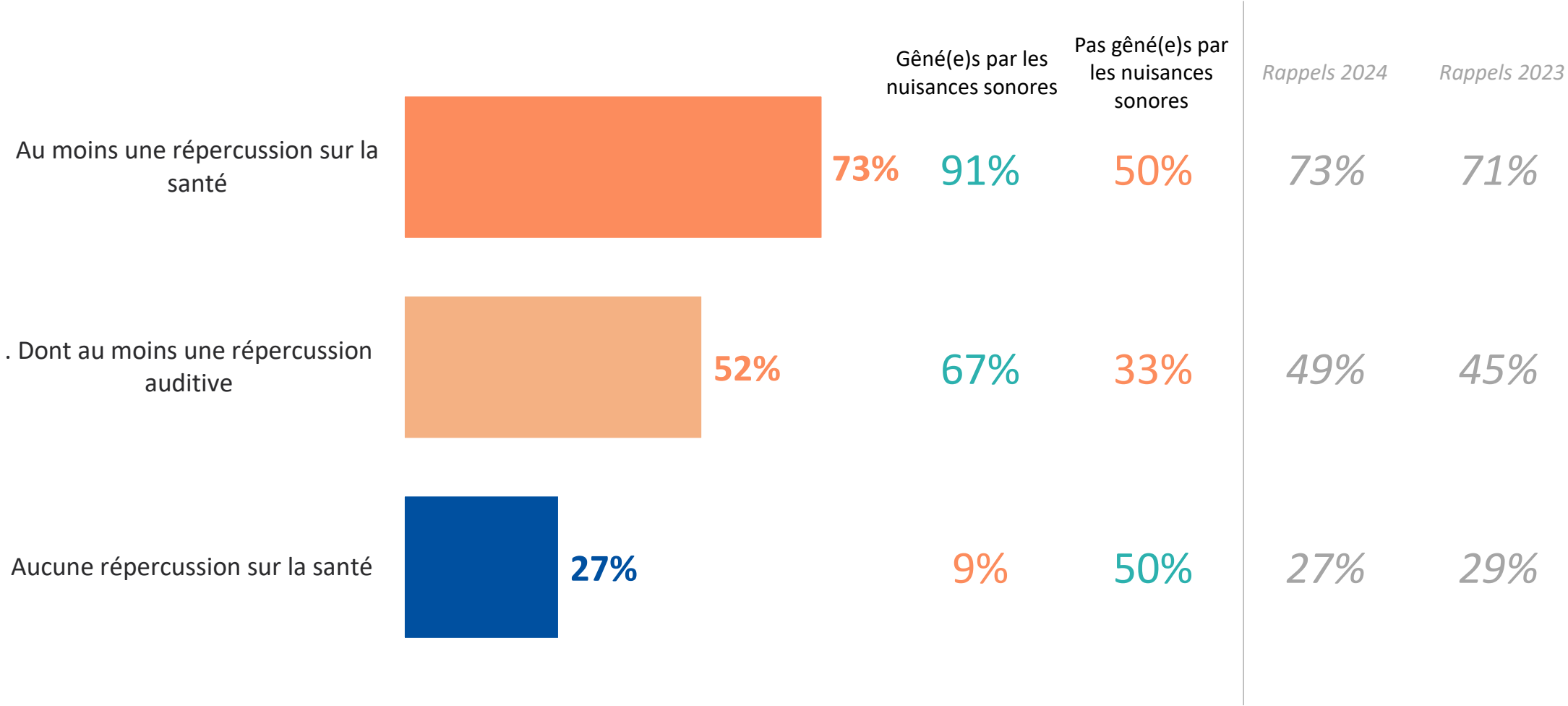
ASSOCIATION
NATIONALE DE
L'AUDITION

B.

La santé et les risques psychosociaux

Les répercussions sur sa santé du bruit et des nuisances sonores sur le lieu de travail

QUESTION : Selon vous, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ont-ils des répercussions sur votre quotidien en termes de...?



Les répercussions sur sa santé du bruit et des nuisances sonores sur le lieu de travail



QUESTION : Selon vous, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ont-ils des répercussions sur votre quotidien en termes de...?

TOTAL AU MOINS UNE RÉPERCUSSION DE SANTÉ

Moyenne : **73%**

SEXE DE L'INTERVIEWÉ(E)

Hommes **68%**

Femmes **77%**

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Agriculture **77%**

Industrie **80%**

BTP-Construction **73%**

Commerce **67%**

Services **71%**

Administration **76%**

PRINCIPAL LIEU DE TRAVAIL

Le travail sur site **72%**

Le télétravail **79%**

Le travail hybride **72%**

PRINCIPAL MODE DE TRAVAIL

Bureau fermé individuel **61%**

Bureau fermé collectif **80%**

Open space avec un poste... **80%**

Open space en flex office **77%**

En atelier, sur un chantier... **74%**

En contact direct avec des... **72%**

Les répercussions sur sa santé du bruit et des nuisances sonores sur le lieu de travail – Focus répercussion auditive

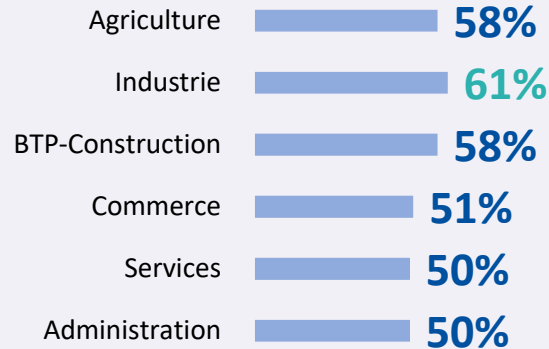


QUESTION : Selon vous, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ont-ils des répercussions sur votre quotidien en termes de...?

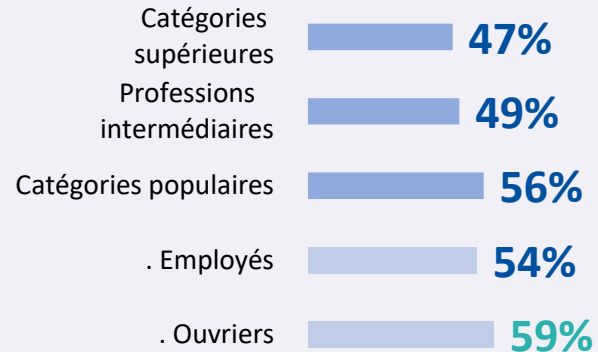
AU MOINS UNE REPERCUSSION AUDITIVE

Moyenne : **52%**

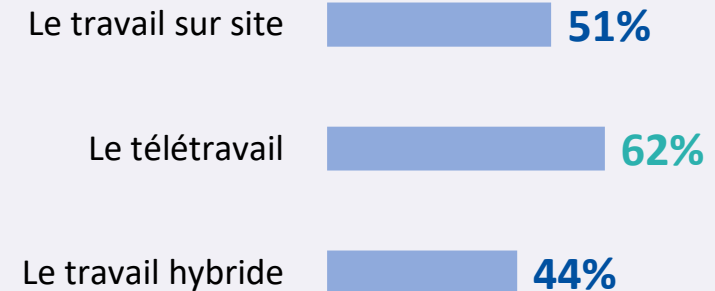
SECTEUR D'ACTIVITÉ



CSP

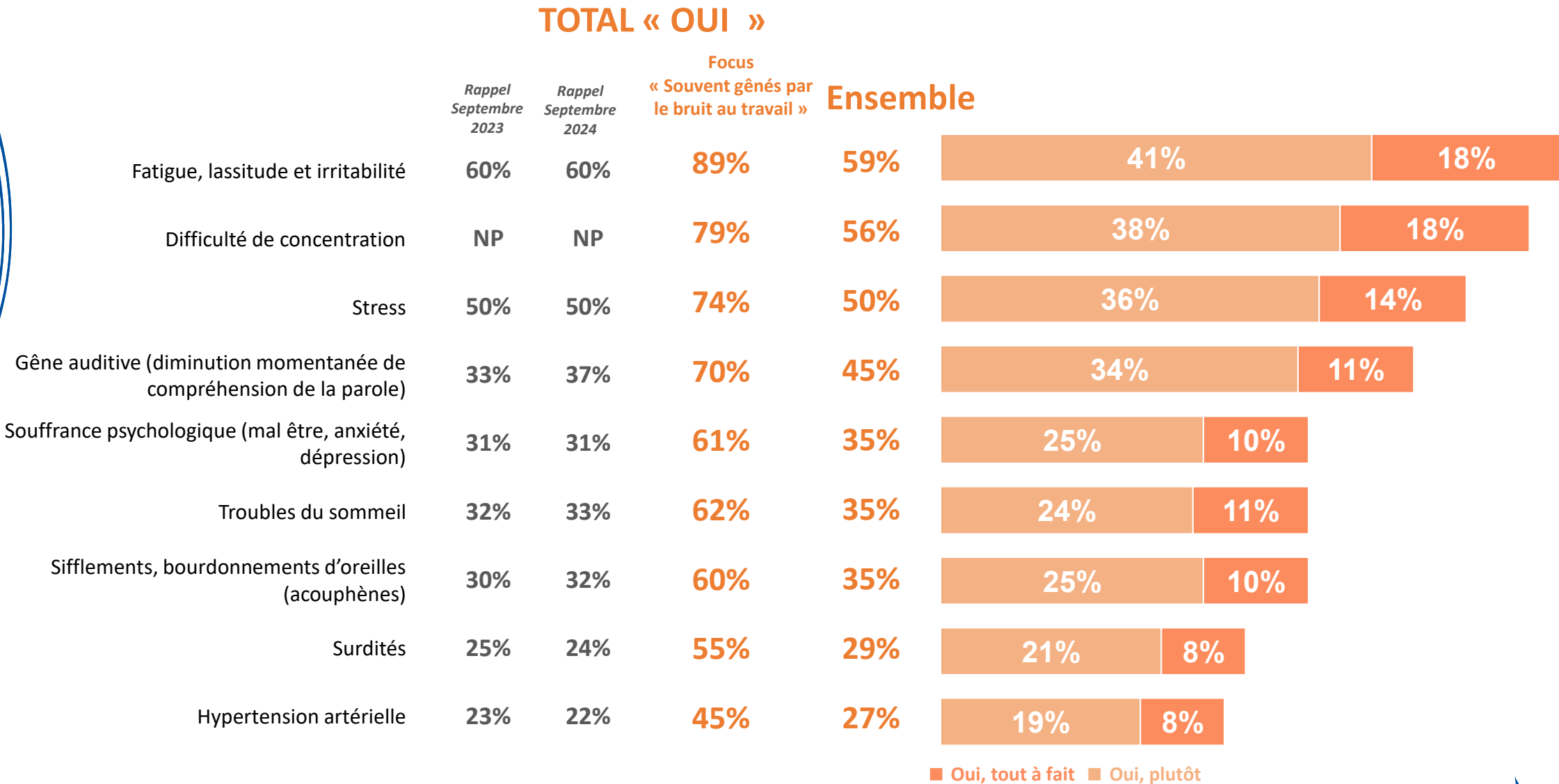


PRINCIPAL LIEU DE TRAVAIL



Les répercussions sur sa santé du bruit et des nuisances sonores sur le lieu de travail

QUESTION : Selon vous, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ont-ils des répercussions sur votre quotidien en termes de...?



Les répercussions sur sa santé du bruit et des nuisances sonores sur le lieu de travail – Focus Acouphènes

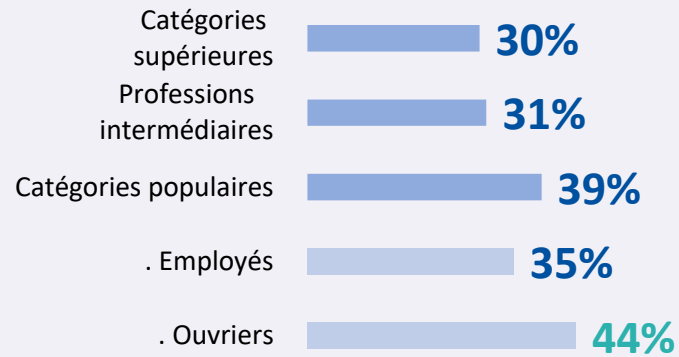


QUESTION : Selon vous, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ont-ils des répercussions sur votre quotidien en termes de...?

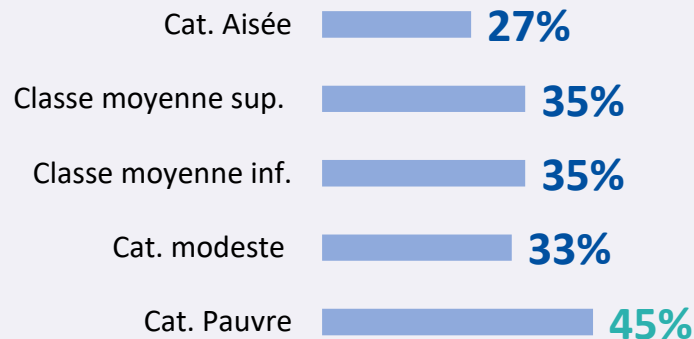
SIFFLEMENTS, BOURDONNEMENTS D'OREILLES (acouphènes)

Moyenne : **35%**

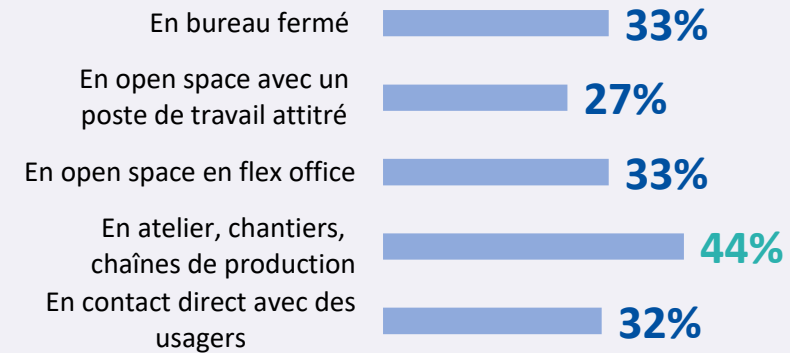
CSP



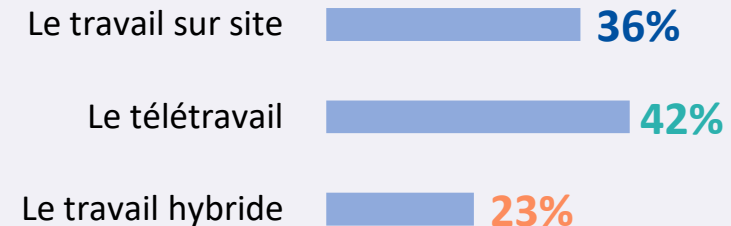
REVENU MENSUEL



PRINCIPAL MODE DE TRAVAIL



PRINCIPAL LIEU DE TRAVAIL



Les répercussions sur sa santé du bruit et des nuisances sonores sur le lieu de travail – Focus Surdités

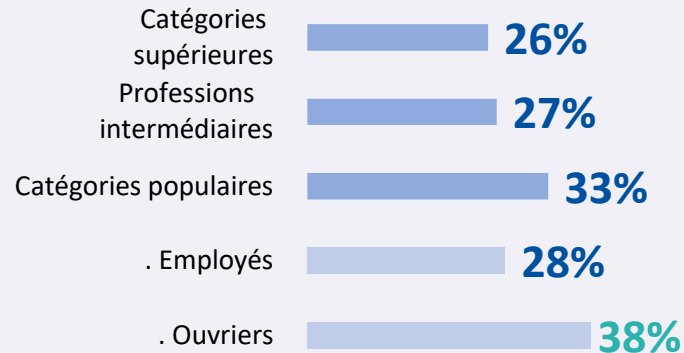


QUESTION : Selon vous, le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ont-ils des répercussions sur votre quotidien en termes de...?

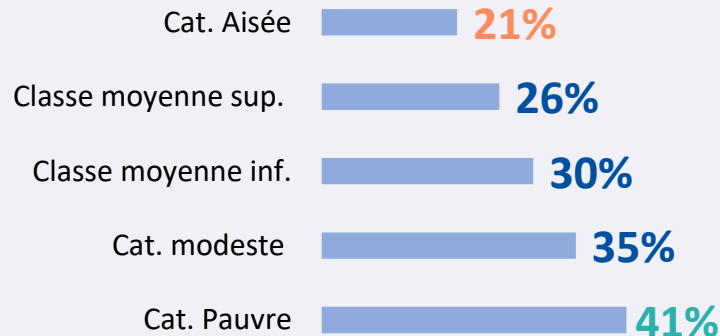
SURDITÉS

Moyenne : **29%**

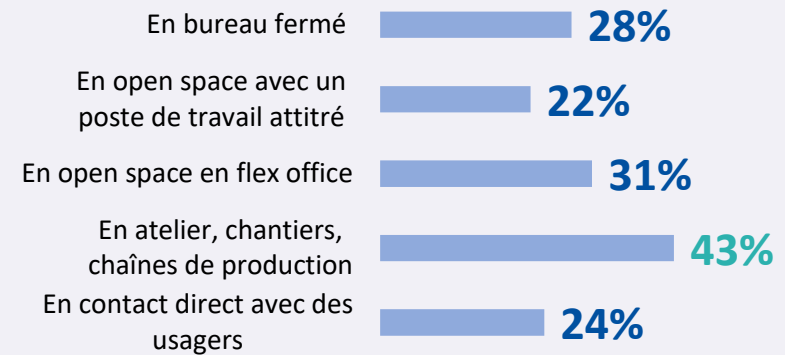
CSP



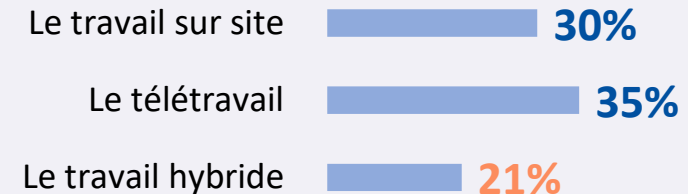
REVENU MENSUEL



PRINCIPAL MODE DE TRAVAIL



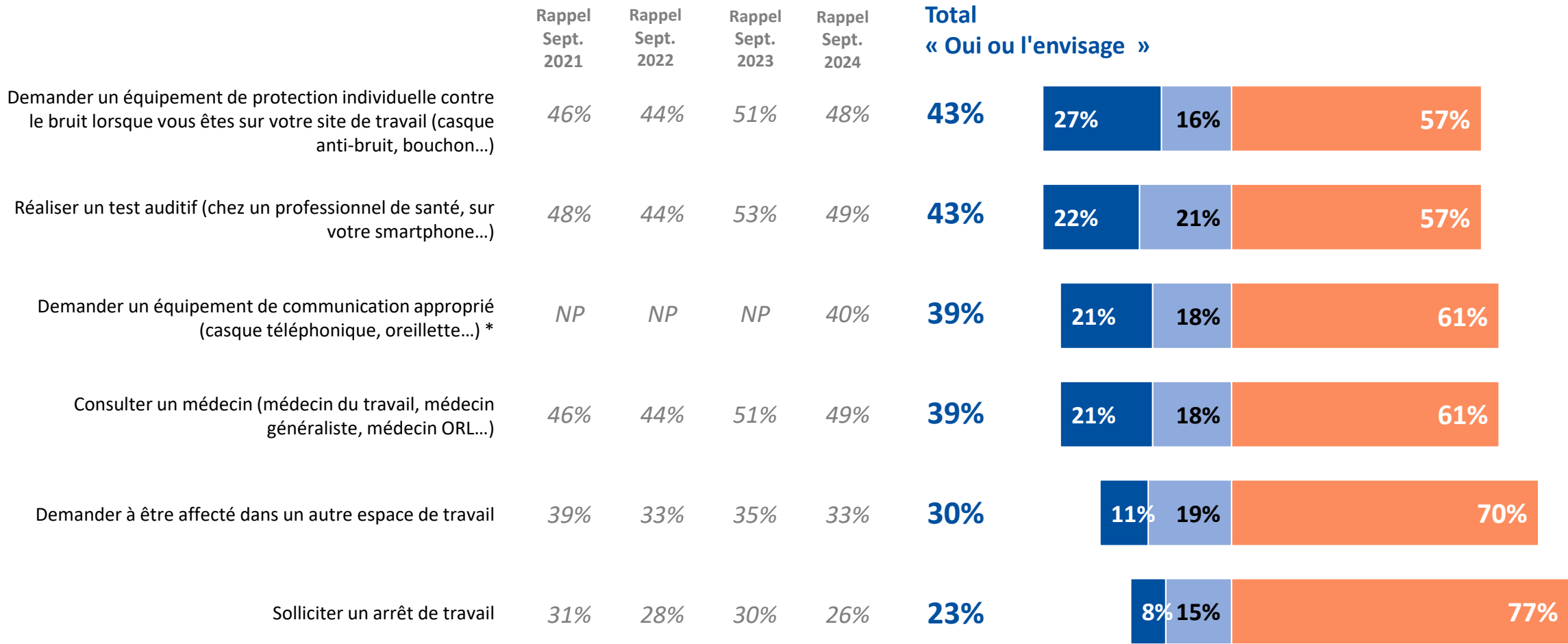
PRINCIPAL LIEU DE TRAVAIL



Les démarches effectuées en réaction aux nuisances sonores sur son lieu de travail

QUESTION : La gêne occasionnée par le bruit et les nuisances sonores au travail vous a-t-elle conduit à effectuer les démarches suivantes auprès de votre employeur ou d'un médecin ?

Base : A ceux qui sont gênés par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail, soit 56% de l'échantillon



* Avant Septembre 2024, l'item était posé à ceux qui télétravaillaient

Les solutions proposées ou mises en place par l'employeur pour réduire le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail

QUESTION : Les solutions suivantes ont-elles été proposées ou mises en place par votre employeur pour réduire le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ?

	Rappel Sept. 2018	Rappel Sept. 2022	Rappel Sept. 2023	Rappel Sept. 2024	
La mise à disposition de protecteurs individuels contre le bruit (bouchons mousse, bouchons en silicone, casques anti-bruit passifs ou actifs etc.)	28%	28%	31%	31%	30% 70%
La mise à disposition de casques de communication spécifiques	NP	25%	26%	28%	28% 72%
La création d'espaces pour s'isoler du bruit	23%	23%	25%	23%	24% 76%
Le réaménagement des espaces existants (solutions acoustiques, modification des matériels, disposition des postes de travail, etc.)	22%	22%	26%	23%	23% 77%
Des dépistages de l'audition	NP	19%	22%	20%	20% 80%
Une sensibilisation pour modifier les comportements collectifs	19%	20%	20%	21%	19% 81%

Rappels années
précédentes sur le
récap

Au moins une solution mise en place

51%

Aucune solution mise en place

49%

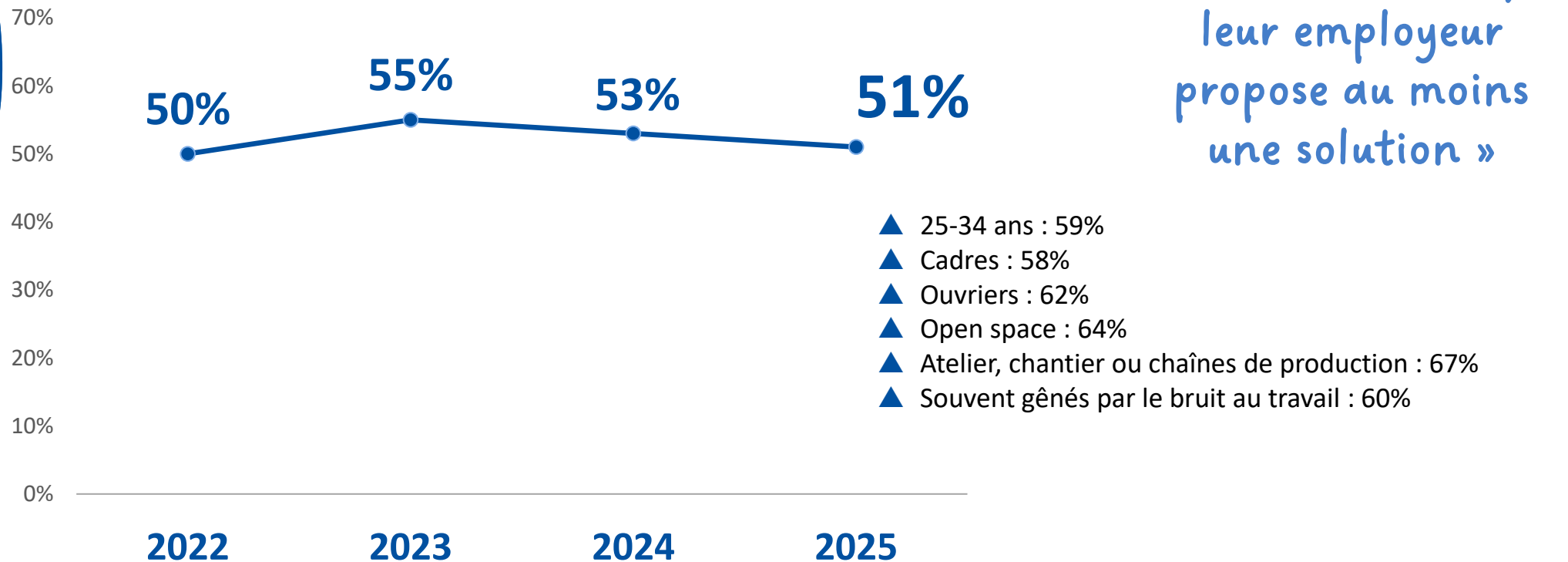
- ▲ 25-34 ans : 59%
- ▲ Cadres : 58%
- ▲ Ouvriers : 62%
- ▲ Open space : 64%

■ Oui ■ Non

- ▲ Atelier, chantier ou chaînes de production : 67%
- ▲ Souvent gênés par le bruit au travail : 60%

Les solutions proposées ou mises en place par l'employeur pour réduire le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail - Récapitulatif

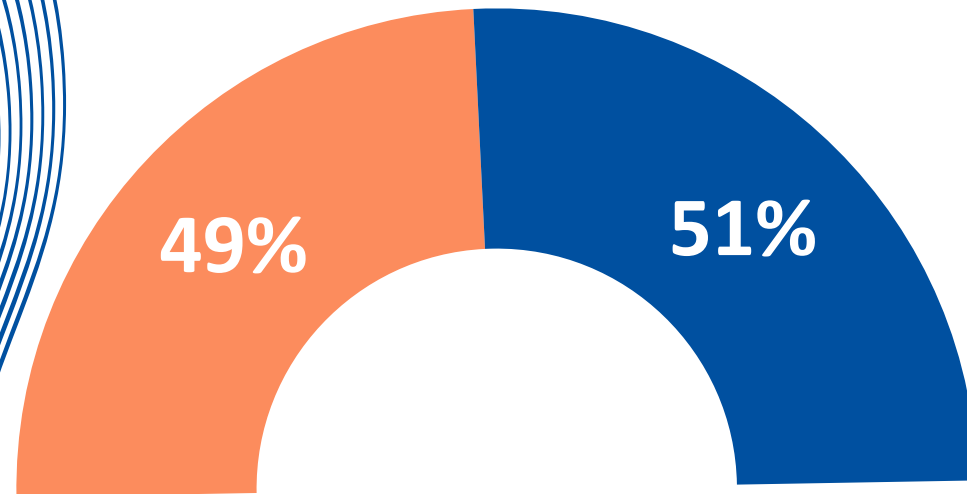
QUESTION : Les solutions suivantes ont-elles été proposées ou mises en place par votre employeur pour réduire le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ?



Les solutions proposées ou mises en place par l'employeur pour réduire le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail

QUESTION : Les solutions suivantes ont-elles été proposées ou mises en place par votre employeur pour réduire le bruit et les nuisances sonores sur votre lieu de travail ?

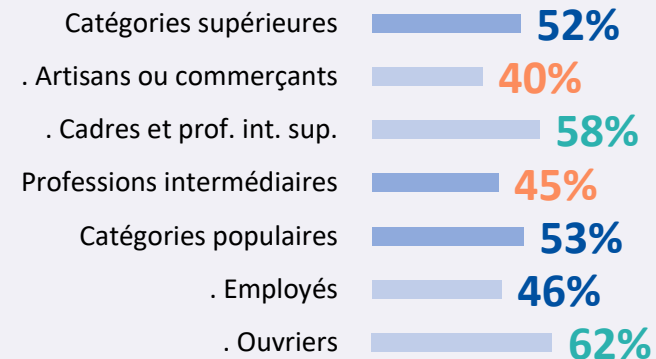
TOTAL AU MOINS UNE SOLUTION



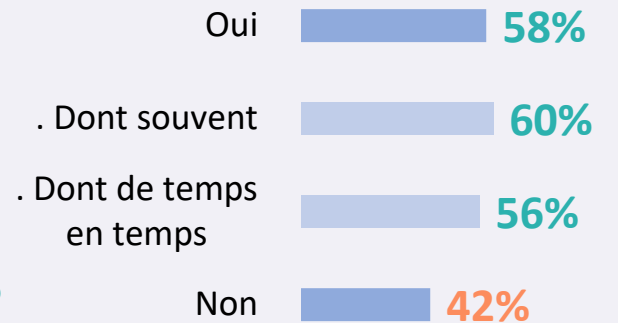
■ Aucune solution mise en place

■ Au moins une solution mise en place

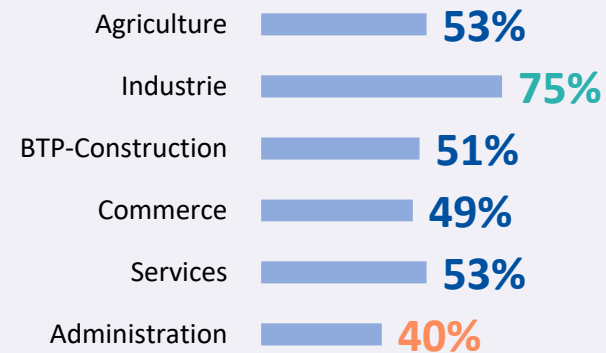
CSP



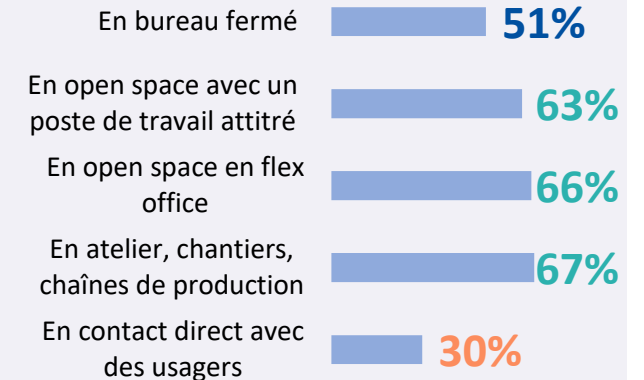
PERCEPTION D'UNE GÊNE CAUSÉE PAR LES NUISANCES SONORES



SECTEUR D'ACTIVITÉ



PRINCIPAL MODE DE TRAVAIL



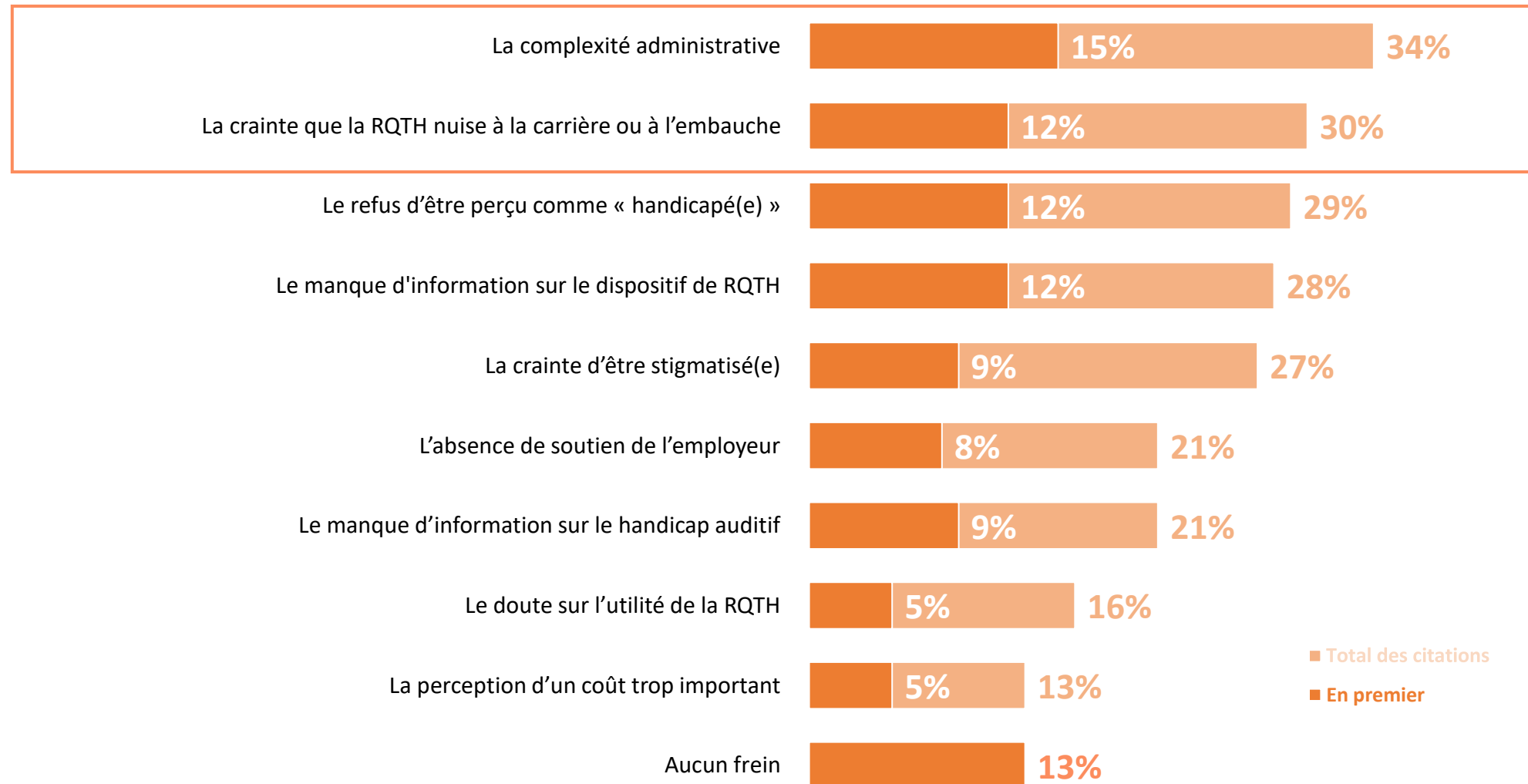


ASSOCIATION
NATIONALE DE
l'AUDITION

C. Le handicap au travail

Les principaux freins empêchant une démarche de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

QUESTION : Selon vous, quels sont les principaux freins qui peuvent empêcher une personne sourde ou malentendante d'entamer une démarche de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ? En premier ? Et ensuite ?



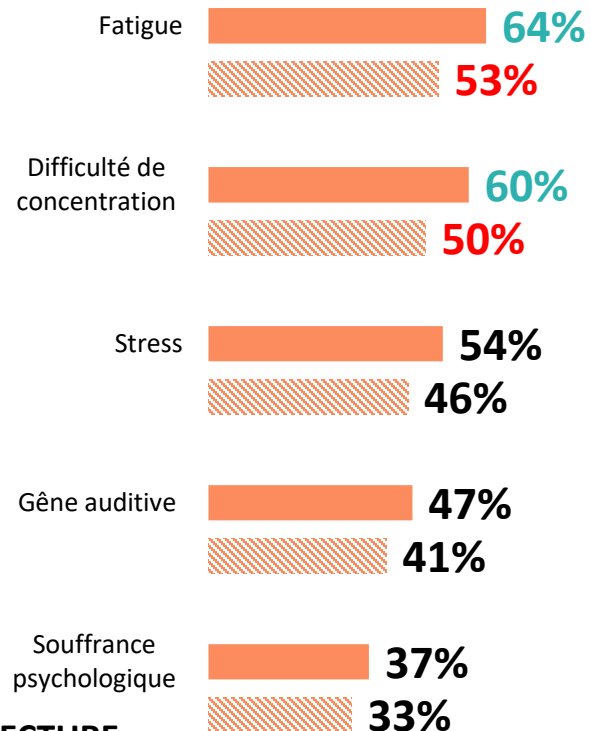
Total supérieur à 100%, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses

D. Focus

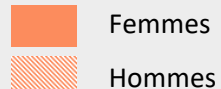
La santé auditive est aussi un enjeu d'égalité au travail : les femmes sont aussi exposées que les hommes, mais plus affectées et un peu moins accompagnées.

58% des femmes se sentent *gênées par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail*, contre 54% des hommes.

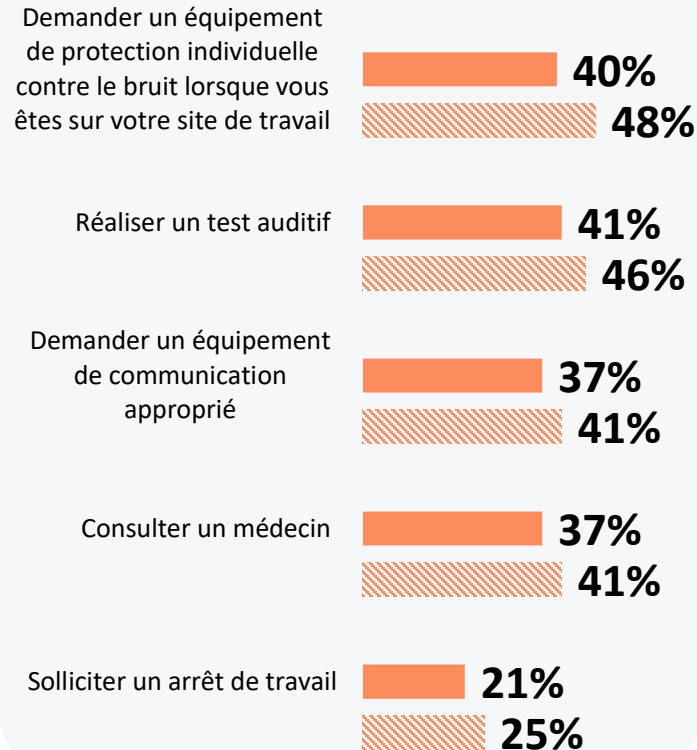
Les femmes actives sont, dans l'ensemble, plus exposées aux effets du bruit au travail.



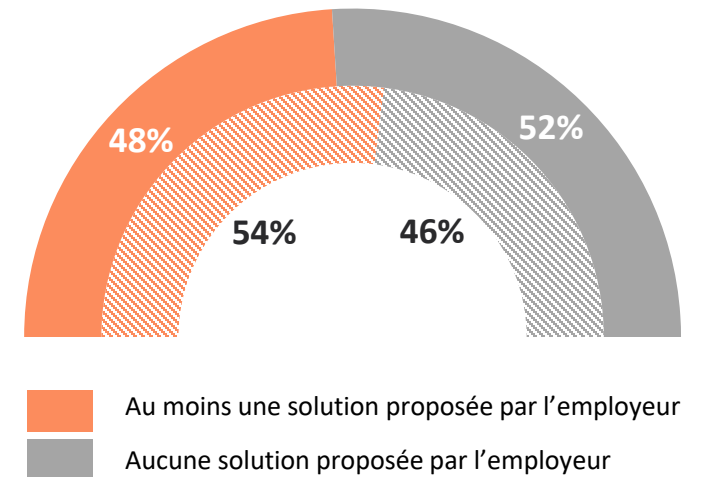
NOTE DE LECTURE



Pourtant, les femmes gênées par le bruit sont moins enclines à entreprendre ou à envisager des actions de protection.



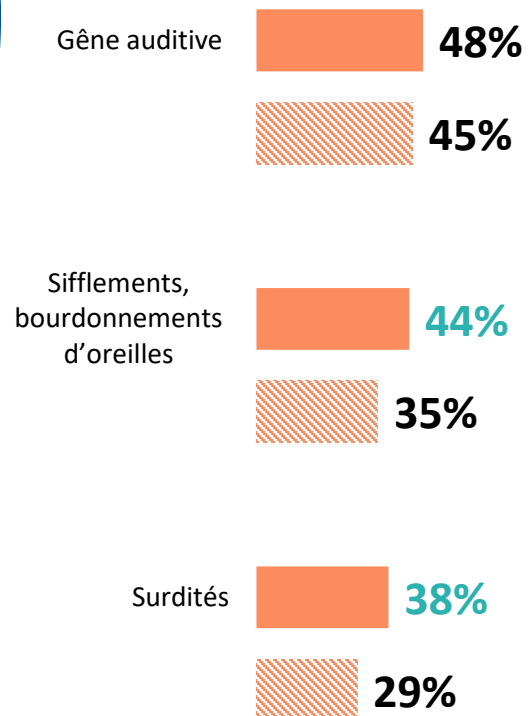
Les femmes actives se sentent un peu moins accompagnées par leur employeur face au bruit



Malgré un meilleur accompagnement et une attitude plus proactive, la santé auditive des ouvriers est plus touchée, témoignant d'un accompagnement perfectible

61% des ouvriers se sentent *gênés par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail, dont 26% souvent, contre 56% en moyenne, dont 19% souvent.*

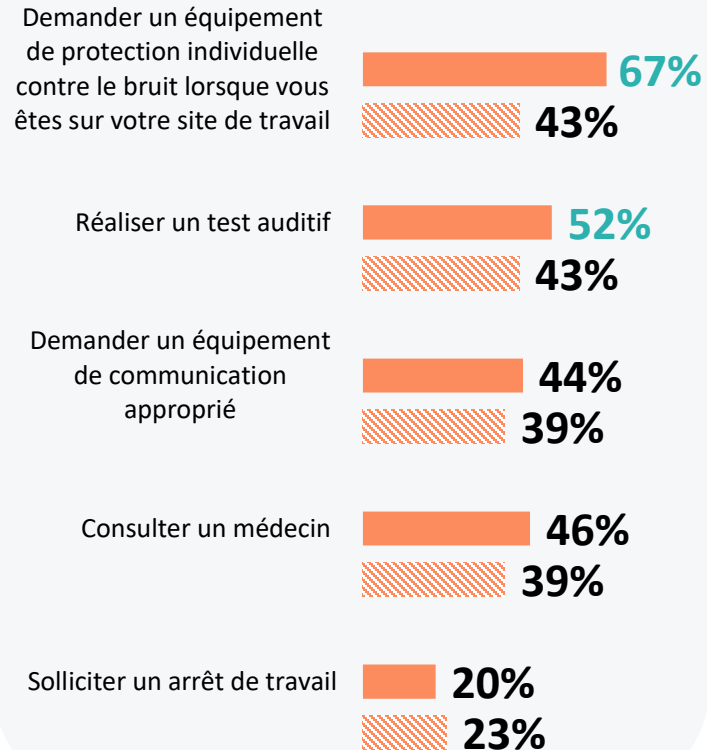
Davantage d'ouvriers déclarent que leur santé auditive est impactée (59% contre 52% en moyenne)



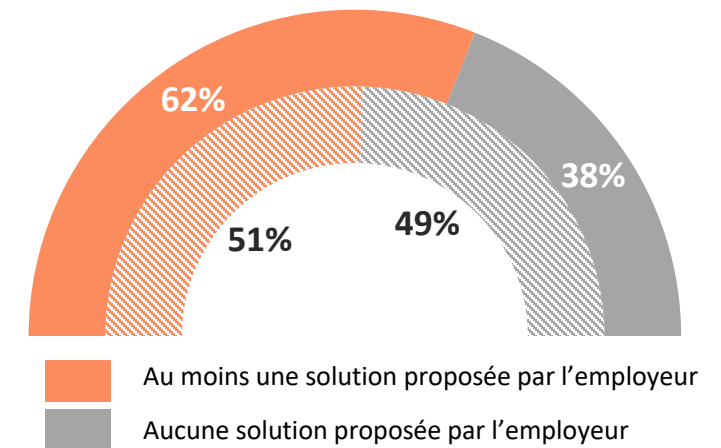
NOTE DE LECTURE



Les ouvriers gênés par le bruit entreprennent ou envisagent plus souvent des actions pour s'en protéger.



Les ouvriers se sentent davantage accompagnés par leur employeur



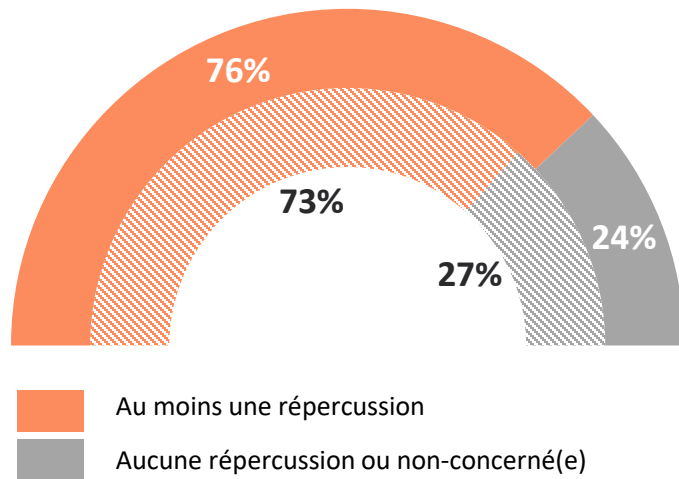
Dont ...

- 53% des protecteurs individuels mis à disposition (vs 30%)
- 29% des dépistages de l'audition (vs 20%)
- 25% des sessions d'information et de sensibilisation (vs 19%)

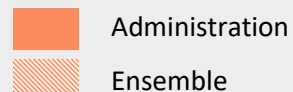
Aussi exposés mais moins accompagnés et moins sensibilisés, les travailleurs de l'administration bénéficieraient d'un meilleur soutien et d'une plus grande pédagogie

61% des travailleurs dans l'administration se sentent **gênés par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail**, contre 56% en moyenne.

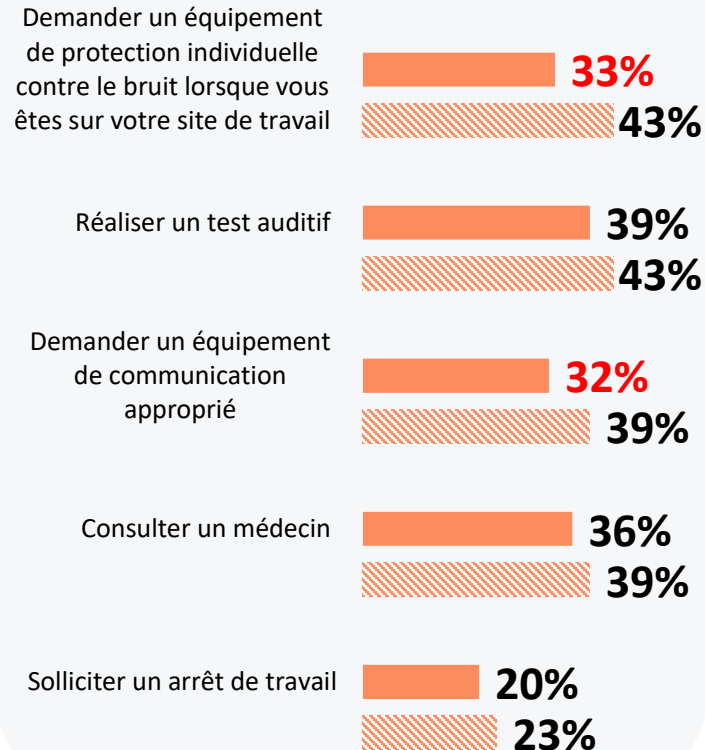
Ils sont plus nombreux que la moyenne à voir leur santé affectée par le bruit et les nuisances sonores au travail



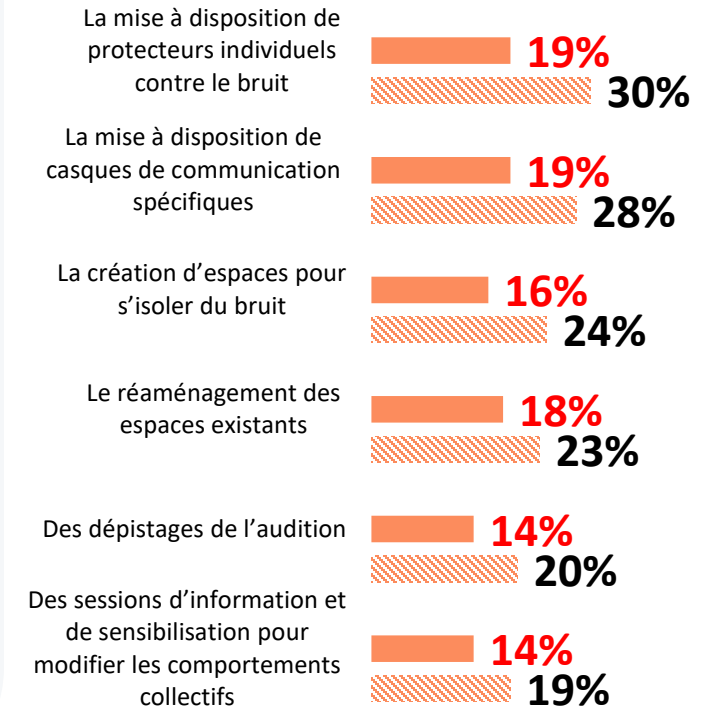
NOTE DE LECTURE



Les travailleurs de l'administration gênés par le bruit agissent ou projettent d'agir moins souvent pour s'en protéger



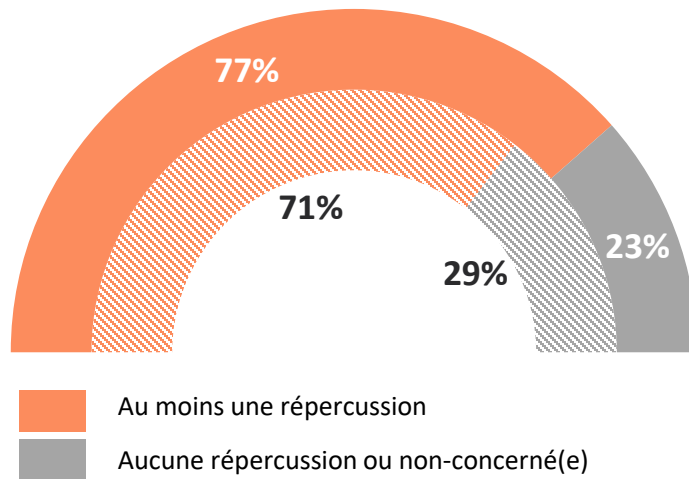
L'accompagnement de leur organisation est également inférieur à la moyenne (40% contre 51% en moyenne)



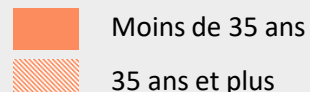
Plus volontaires et mieux soutenus, les moins de 35 ans ne sont pourtant pas moins touchés, rappelant l'importance d'une prévention continue.

56% des moins de 35 ans et des 35 ans et plus se sentent **gênées par le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail.**

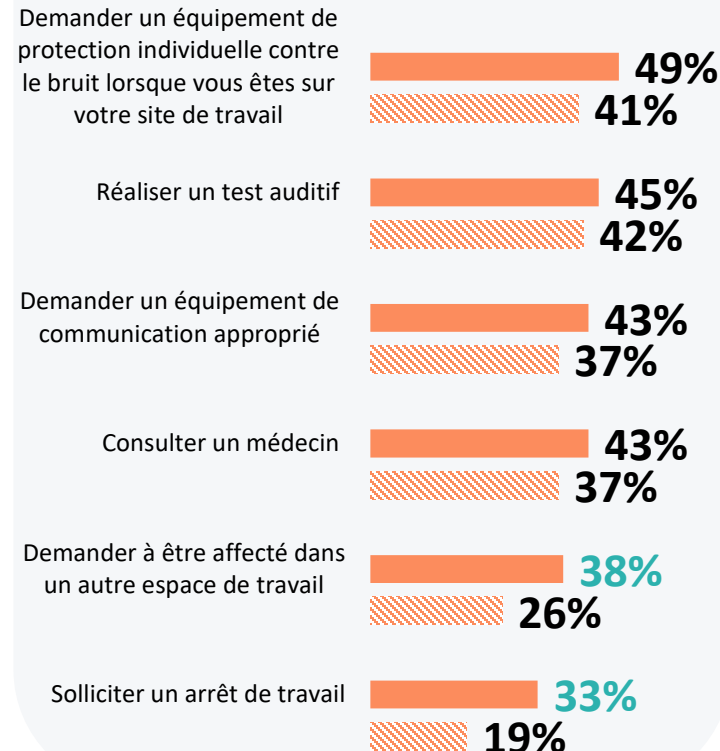
Les plus jeunes voient leur santé davantage impactée



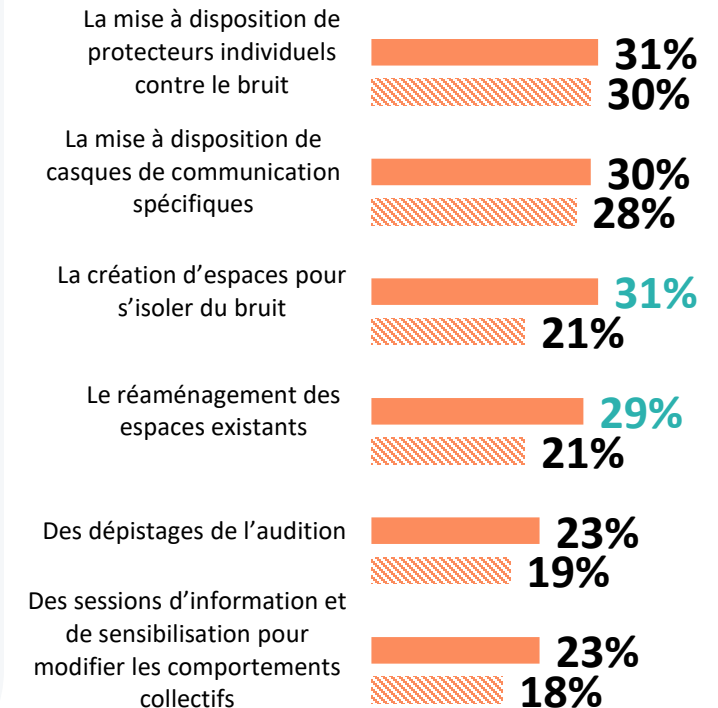
NOTE DE LECTURE



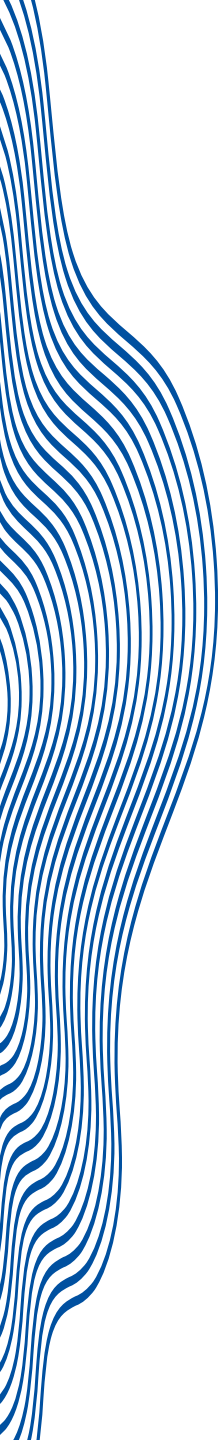
Les actifs en poste de moins de 35 ans sont plus nombreux à avoir entrepris ou envisagé des démarches.



56% des moins de 35 ans bénéficient de solutions proposées par leur employeur, contre 49% des 35 ans et plus



L'analyse



Plus d'un actif occupé sur deux est gêné par le bruit et les nuisances sonores sur son lieu de travail

En préambule, plus d'un actif occupé sur deux se déclare gêné par le bruit et les nuisances sonores sur le lieu de travail (56%, -6pts vs 2024). Cette gêne est plus marquée dans les environnements les plus sonores : 65% dans l'industrie, 64% dans les open spaces et 66% dans les ateliers, chantiers ou chaînes de production.

Si ces catégories de travailleurs sont plus exposées, cette problématique reste généralisée à l'ensemble des secteurs et des modes de travail. Dans le commerce (53%), les services (51%) et l'administration (61%), plus d'un actif sur deux se dit gêné par le bruit. Seul le bureau individuel fermé réduit significativement cette exposition (42%). Cette sensibilité au bruit ne dépend pas de l'âge : 56% des actifs de moins de 35 ans se disent gênés, la proportion étant identique chez les 35 ans et plus.

Ces résultats confirment que le bruit n'est plus uniquement lié à des environnements industriels ou manuels : il devient une composante de nombreux espaces de travail contemporains. La multiplication des interactions, l'ouverture des bureaux et la densité des échanges numériques contribuent à une intensification sonore diffuse, y compris dans les métiers tertiaires ou lorsque le lieu de travail est le domicile.



73% des salariés ressentent les effets du bruit, mais beaucoup continuent de le banaliser

Ce bruit a des conséquences relationnelles et communicationnelles au travail : les travailleurs évoquent des incompréhensions avec les encadrants (44%, -4pts), de l'agressivité dans les échanges (41%, -1pt), des tensions ou des conflits au sein de l'équipe (41%, -2pts), ou encore des comportements de repli sur soi (38%, -3pts). La tendance est sensiblement à la baisse, revenant à son niveau pré-Covid, en 2021. Au total, 58% des actifs en poste estiment que le bruit et les nuisances sonores sur leur lieu de travail peuvent être à l'origine d'au moins un de ces phénomènes. Cette proportion atteint 71% chez les personnes qui se disent gênées par le bruit au travail.

Près des trois quarts des actifs occupés témoignent de l'impact négatif du bruit et des nuisances sonores sur leur santé (73%, stable). Pour une personne sur deux, ces répercussions sont de nature auditive (52%, +3pts). Sans surprise, 91% des personnes concernées par une gêne auditive déclarent des répercussions, dont 67% sur leur santé auditive.

Pourtant, même parmi ceux qui ne se sentent pas gênés par le bruit, les nuisances sonores ont un impact : 50% identifient des conséquences de ce bruit, et 33% des conséquences sur leur santé auditive. On observe ainsi une déconnexion entre la perception du bruit, souvent banalisée, et ses effets réels sur la santé.

Certaines catégories de travailleurs semblent plus exposées : les ouvriers (59%), les salariés de l'industrie (61%) et les personnes aux revenus les plus modestes (moins de 900 € par personne au foyer, 64%). Les télétravailleurs apparaissent davantage concernés (62%).

Trois symptômes touchent plus d'un actif occupé sur deux : la fatigue, la lassitude et l'irritabilité (59%, +1pt vs 2024), les difficultés de concentration (56%), le stress (50%, stable). Certaines catégories de travailleurs se distinguent par une fragilité à certains symptômes :

- **Les femmes** sont davantage impactées par au moins une des répercussions mentionnées (77%), notamment la fatigue, la lassitude et l'irritabilité (64%) et les difficultés de concentration (60%).
- **Les ouvriers** apparaissent particulièrement exposés aux problématiques de santé auditive : 44% disent souffrir d'acouphènes et 38% de surdité. À l'inverse, les difficultés de concentration les touchent moins (48%).
- **Les personnes aux revenus faibles** : 64% rapportent au moins une répercussion auditive. Dans le détail, il peut s'agir d'acouphènes (45%), de surdité (41%), d'hypertension artérielle (35%) ou de troubles du sommeil (45%).
- **Les plus diplômés** : 82% témoignent des conséquences négatives du bruit, plutôt sur des dimensions psycho-cognitives : comme la perte de concentration (66%), le stress (58%) ou la fatigue, la lassitude ou l'irritabilité (67%). Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : un mode de travail plus exigeant cognitivement, une sensibilité accrue à l'environnement sonore ou une plus grande conscience de ces problématiques. À l'inverse, 57% des répondants sans diplôme, titulaires d'un CEP ou d'un BEPC indiquent être touchés par des répercussions.

Malgré la gêne, seul un quart des actifs agissent : la prévention reste à parfaire

Alors que 56% des actifs occupés se disent gênés par le bruit et les nuisances sonores au travail – et que 77% d’entre eux en ressentent les effets concrets sur leur santé – le passage à l’action demeure limité. Ce décalage entre conscience et action illustre la difficulté à transformer un inconfort diffus en démarche concrète. Le bruit est souvent perçu comme inhérent au travail, non comme un risque à part entière. 27% ont déjà demandé un équipement de protection individuelle lorsqu’ils sont sur leur site de travail (+2pts), 22% ont réalisé un test auditif (-2pts). 21% ont déjà consulté un médecin (-1pt), et 21% ont déjà demandé un équipement de communication approprié (casque téléphonique, oreillettes ...). Ils sont bien moins nombreux à avoir demandé à être affectés sur un autre espace de travail (11%), ou à avoir sollicité un arrêt de travail (8%, -1pt).

Certaines populations se montrent plus proactives :

- **Les moins de 35 ans** : 38% ont demandé ou envisagent d’être affectés sur un autre lieu de travail (vs 30% en moyenne) et 33% ont sollicité ou envisagent un arrêt de travail (vs 23% en moyenne). **À l’inverse, les 50 ans et plus apparaissent plus passifs, voire résignés** : seuls 23% ont demandé un changement de lieu de travail et 15% un arrêt. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : une forme de résignation face à une gêne considérée comme inévitable, une banalisation du bruit dans l’environnement professionnel ou encore la difficulté à relier les nuisances sonores à des problématiques auditives, traditionnellement associées à l’âge.
- **Les ouvriers** : 52% ont demandé un équipement de protection individuelle contre le bruit lorsqu’ils sont sur site (casque anti-bruit, bouchon...). 52% ont déjà passé ou envisagent de passer un test auditif.
- **Dans l’industrie et le BTP**, l’équipement de protection individuelle est plus démocratisé (respectivement 57% et 48% l’ont demandé). **Ces résultats pourraient s’expliquer par une culture de prévention plus installée dans ces secteurs.**
- **Les actifs aux revenus les plus modestes** : 61% ont demandé ou envisagent de demander un équipement de protection individuelle contre le bruit lorsqu’ils sont sur site (casque anti-bruit, bouchon...). 38% ont (ou envisagent) de solliciter un arrêt médical. **Les catégories les plus aisées sont moins proactives en revanche.** A peine 28% ont demandé ou envisagent de demander un équipement de protection individuelle contre le bruit lorsqu’ils sont sur site (casque anti-bruit, bouchon...). 26% ont consulté un médecin ou l’envisagent et 28% ont réalisé un test auditif ou l’envisagent.
- **En termes d’organisation du travail, les télétravailleurs entreprennent davantage de démarches, alors que les travailleurs sur site sont plus réticents.** Les travailleurs en contact direct avec des usagers initient moins de démarches, mais peut-être parce que c’est plus complexe pour eux et que le bruit est normalisé.
- **Les personnes concernées par des acouphènes ou des surdités sont plus nombreuses à avoir entamé des démarches, ou envisagent de le faire.** Cependant, elles sont à peine plus d’un tiers à avoir déjà réalisé un test auditif (respectivement 35% et 36%), et aussi nombreuses à ne pas l’envisager (respectivement 37% et 35%).

Selon les actifs en poste, un employeur sur deux seulement agit contre le bruit : la santé auditive, l'impensé du bien-être au travail

Un peu plus de la moitié des actifs occupés déclarent que leur employeur leur a proposé au moins une solution face aux nuisances sonores (51%, -2 pts). Les efforts se concentrent sur les équipements adaptés : 30% déclarent s'être vu proposer un équipement de protection individuelle contre le bruit, 28% des casques de communication spécifiques (-1 pt). 23% des actifs occupés indiquent que les espaces de travail ont été pensés pour réduire le bruit et les nuisances sonores, via la création d'espaces pour s'isoler, ou le réaménagement d'espaces existants (stable). Enfin, 19% des répondants indiquent que leur employeur leur a proposé des sessions d'information et de sensibilisation (-2pts), et 20% des dépistages de l'audition (stable). **Ces résultats suggèrent que la santé auditive reste peu intégrée dans les démarches globales de qualité de vie au travail.** La prévention repose principalement sur des équipements individuels, alors que les sources de bruit relèvent souvent de l'organisation des espaces, des flux ou de la communication interne. Ce décalage traduit une approche encore partielle de la prévention sonore.

On observe un angle mort dans la prise en compte du bruit par les employeurs, concernant particulièrement les professions intermédiaires et les employés.

Les organismes employant des cadres et professions intellectuelles supérieures (58%) ou des ouvriers (62%) se montrent plus proactives que la moyenne (51%), tandis que les professions intermédiaires restent moins accompagnées (45%).

Dans l'industrie, 75% des travailleurs indiquent que leur organisation leur propose au moins une solution pour faire face aux nuisances sonores, contre seulement 40% dans l'administration. Dans le même sens, les actifs en contact direct avec des usagers apparaissent particulièrement démunis (30%).

De multiples freins impactent la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

En 2024, 50% des actifs occupés connaissaient le dispositif RQTH et 26% déclaraient savoir précisément de quoi il s'agissait. En 2025, plusieurs freins continuent d'entraver le passage à l'acte, au premier rang desquels la complexité perçue des démarches.

Ainsi, **la complexité administrative ressort comme le frein le plus cité** (34% de l'ensemble des citations). S'y ajoutent le manque d'information sur le dispositif (28%) et sur le handicap auditif (21%). Ces éléments traduisent une difficulté d'accès à l'information et une perception de lourdeur des démarches, qui peuvent décourager les personnes concernées. L'absence de soutien de l'employeur (21%) renforce ce sentiment, tout particulièrement chez les actifs occupés concernés par au moins une répercussion auditive (25%). La perception d'un coût, jugé trop important, constitue un frein pour 13% des répondants, une proportion qui atteint 17% chez les actifs occupés souffrant d'acouphènes ou de surdité.

Les actifs occupés expriment également la crainte de l'impact d'une RQTH sur la carrière. La crainte que la RQTH nuise à la carrière ou à l'embauche (30%) et la crainte d'être stigmatisé(e) (27%) traduisent une inquiétude forte vis-à-vis des conséquences professionnelles et sociales de la reconnaissance. **Ces inquiétudes traduisent la persistance d'une perception négative du handicap au travail.**

Enfin, on observe une forme de rejet de l'étiquette de « handicap » : le refus d'être perçu comme « handicapé(e) » (29%) constitue un frein identitaire majeur. Ce positionnement est souvent lié à une minimisation de la gêne auditive ou à une volonté de ne pas être différencié(e) des collègues. Cette réticence s'accompagne parfois d'un doute sur l'utilité de la RQTH (16%), traduisant une difficulté à s'identifier à un statut perçu comme stigmatisant.

Chez les plus diplômés, ces freins sont encore plus marqués : 36% craignent un impact sur leur carrière ou leur embauche, 36% refusent l'étiquette de « handicapé » et 36% redoutent la stigmatisation.

Merci !

Restons en contact :

Association Nationale de l'Audition

20 Avenue Paul Doumer, 69160 Tassin-la-Demi-Lune

Journee-audition.org

04 72 41 88 50

Sébastien Leroy

06 33 62 68 18

sebastien.leroy@association-nationale-audition.org